



Groupe de travail « Continuité »

23 février 2017

Métropole Aix-Marseille Provence, territoire du Pays d'Aix

Compte-rendu

Etaients présents :

Organisme	Nom
Conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur	Sébastien BAHOLET
Communauté de communes Pays de Fayence	Samuel BERTRANDY
Grand Narbonne	Stéphane BUIGUES
Conseil départemental du Var	Antoine CENTONZE
Conseil départemental des Bouches du Rhône	Ségolène CHIGNARD
Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée	Pierre-Luc LAUZE
Conseil départemental des Alpes Maritimes	Laurent LAVOINE
Conseil départemental des Pyrénées Orientales	Muriel LLUGANY
Communauté de communes Pays de Fayence	Franck MACHABERT
Conseil départemental des Alpes de Haute Provence	Nadège MARBOUTIN
Métropole Aix-Marseille Provence - territoire du Pays d'Aix	Raphael MARI
APROVEL/ AF3V	Alain MICHEL
Vélo Loisir Provence	Sylvie PALPANT
Vélo Loisir Provence	Camille PERRETTA
Conseil départemental de l'Aude	Pascal ROCA
Grand Narbonne	Raphael SORLIN

Contexte

L'idée de réaliser une continuité rapide de l'itinéraire a été proposée au comité de pilotage le 9 novembre 2016. Cette proposition permet d'envisager un jalonnement continu de l'itinéraire d'ici juin 2018 pour bénéficier rapidement d'une fréquentation permettant de faire fructifier les investissements au plus tôt. Ces sections de continuité permettraient d'offrir un itinéraire satisfaisant pour un public averti en attendant la réalisation du tracé définitif et le règlement des points durs.

La coordination a pour mission d'étudier un scénario de réalisation de cette continuité d'ici mai 2017. Le comité de pilotage du 20 juin 2017 jugera alors la faisabilité de ce scénario et décidera éventuellement de le mettre en œuvre.

Cette stratégie de réalisation se déroulera en deux temps : une première version d'un itinéraire jalonné empruntant en majorité de la voirie partagée suivie de sa version améliorée et définitive, a été adoptée par de nombreux territoires en France (voir diaporama : « exemples d'autres territoires »).

Méthode et rétro-planning

→ Voir diaporama

Les partenaires alertent la coordination sur différents points :

- Les délais : pour certains territoires, les délais envisagés ne sont pas réalistes : la reconnaissance d'itinéraires de continuité doit débiter dès maintenant pour imaginer les mettre en service en 2018. Il s'agit de trouver des itinéraires réalisables par du jalonnement ou des aménagements modestes.
- Le besoin d'une sollicitation officielle (courrier) des maîtres d'ouvrage concernés pour identifier et valider les continuités (Métropole Nice Côte d'Azur ; Département de l'Hérault ; Ville de Tarascon).
- La nécessité d'organiser des réunions territoriales pour trouver des solutions aux points « durs » de l'itinéraire qui font l'objet de réflexions plus approfondies à la fois sur la continuité 2018 et sur l'itinéraire définitif (triangle Manosque – Jouques – Rians ; Canal du Midi)
- La communication liée à cette stratégie de continuité doit se faire à l'attention des partenaires institutionnels, des pratiquants avertis et de la population locale pour ne pas entraver ni l'aménagement ni la définition des itinéraires.
- La cotation de difficulté : le référentiel national s'appuie sur des critères objectifs pour une cohérence nationale. Les territoires seront amenés à pondérer ces critères avec d'autres éléments plus subjectifs (ex : un fort dénivelé qui permet l'accès à un village perché ou un panorama pourra être plus facilement accepté par un public peu habitué à la pratique).

Tour de table : « La continuité en 2018 : est-ce possible ? »

<p>Laurent Lavoine, Département des Alpes-Maritimes</p>	<p>Pas de difficultés majeures sur les sections départementales. Possibilité d'une co-maîtrise d'ouvrage pour la liaison avec le Var. Des complications sur les sections qui concernent d'autres maîtres d'ouvrage : Monaco et Métropole Nice Côte d'Azur.</p> <p>→ La coordination propose l'envoi d'un courrier de sensibilisation à la Métropole NCA</p>
<p>Pierre-Luc Lauze, Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée</p>	<p>Le jalonnement de continuité s'accompagne d'une sensibilisation des maîtres d'ouvrage moins impliqués sur l'itinéraire (communautés de communes) et de l'engagement du Département de l'Hérault qui a la maîtrise du jalonnement.</p> <p>L'aménagement du tracé définitif sur le Canal est prioritaire. Il existe une alternative par le littoral pour assurer la continuité mais un jalonnement « EV8 » est compromis.</p> <p>→ La coordination propose l'envoi d'un courrier de sensibilisation au Département de l'Hérault</p>

<p>Pascal Roca, Département de l'Aude</p>	<p>La DREAL a récemment donné un avis favorable pour la réalisation d'une véloroute sur le Canal (validation du tracé et du type de revêtement). Les délais de réalisation dépassent l'objectif d'ouverture pour 2018. Il n'y aura pas de tracés de continuité jalonnés « EV8 » sur cette partie.</p> <p>→ Le passage par le canal sans jalonnement (aisé à suivre) peut être conseillé aux usagers en reprenant la solution utilisée par l'AF3V : proposer aux usagers de demander à VNF des autorisations de passages individuelles.</p>
<p>Sécolène Chignard, Département des Bouches-du-Rhône</p>	<p>La continuité peut s'envisager. Deux sections présentent des difficultés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la connexion avec Tarascon nécessite un travail local en collaboration avec la Ville, les services du Département (associer le chef d'arrondissement d'Arles) et la CC Arles Crau Montagnette. - le passage de l'EV8 à l'Est du Département entre Manosque et Jouques qui nécessite une animation territoriale en lien avec les Départements, les collectivités maîtres d'ouvrage, EDF et le CEA Cadarache pour déterminer parmi les options proposées par les différentes parties prenantes, quel pourrait être le tracé définitif. A cette occasion, la continuité rapide devra être évoquée. <p>→ La coordination propose l'envoi d'un courrier de sensibilisation à la Ville de Tarascon, une réunion doit être proposée par l'arrondissement d'Arles du CD13 ou la coordination</p> <p>→ La coordination sera sollicitée sur la tenue d'une ou plusieurs réunions locales sur le passage épineux à l'est du Département</p>
<p>Stéphane Buigues, Grand Narbonne</p>	<p>Le passage par le Canal se débloque petit à petit. La continuité ne pourra être matérialisée hors Canal, pour ne pas pénaliser l'aménagement sur le canal. Il faut traiter la communication vers les publics itinérants avec des panneaux d'information par exemple ou sur des outils de communication dédiés.</p>
<p>Samuel Bertrand, Communauté de communes Pays de Fayence</p>	<p>D'accord sur le principe. Des solutions de continuité facilement envisageables.</p>
<p>Nadège Marboutin, Département des Alpes de Haute Provence</p>	<p>Des solutions de continuité sont envisageables sur une partie du territoire. Un point de vigilance identifié pour la continuité à l'est avec le passage par le pont de Manosque, pour ne pas pénaliser la réalisation de l'itinéraire définitif prévue par cet ouvrage. En 2017, un budget est prévu par le CD04 pour le jalonnement de continuité.</p>
<p>Antoine Centonze, Département du Var</p>	<p>Des solutions possibles qui nécessitent du repérage. Problématique des alternatives via des sections de routes départementales fréquentées. Et la question du budget</p>

	d'un jalonnement de continuité qui risque de poser problème. Besoin d'un argumentaire. → La coordination intégrera un argumentaire au rapport de présentation du scénario → La faisabilité financière est un des volets de l'étude
Muriel Llugany, Département des Pyrénées Orientales	Des solutions possibles en voirie partagée. Problématique du traitement des traversées d'agglomération. Des avancées sur le tracé définitif (Argelès / Saint André).
Raphael Mari, Métropole Aix-Marseille Provence – territoire du Pays d'Aix	Une réflexion territoriale à mener pour débloquer le point noir au niveau de Jouques et connecter l'EV8 à Aix-en-Provence, un pôle d'attractivité majeur à proximité de l'itinéraire.

Et si des maîtres d'ouvrage s'opposent à la démarche ?

Si certains s'y opposent, il est proposé de continuer tout de même le scénario d'une ouverture rapide pour 2018, en communiquant sur les parties continues.

L'ECF communique sur le site eurovelo.com sur des sections continues de plus de 50 km. Il est proposé aux partenaires de s'aligner sur ce critère, en cherchant à proposer des sections plus importantes pour répondre aux clientèles itinérantes.

Prochaines étapes (d'ici le 20/06)

Actions	Calendrier
Proposition du scénario de continuité 2018 à l'ensemble des maîtres d'ouvrage	Mars
Remontées des maîtres d'ouvrage des tracés possibles de continuité sur la carte interactive et retours par rapport à un jalonnement EV8	Mars - Juin
Repérages terrain (avec appui éventuel de la coordination)	Mars - Juin
Création d'un dossier technique (méthode / outils / sections identifiées ...)	Mars - Mai
Création d'un argumentaire à destination des élus	Mars
Diffusion de l'argumentaire	Avril - Septembre
Poursuite de la réflexion sur les opportunités de co-financement (Fonds FEDER Provence-Alpes Côte d'Azur)	Mars - Juin
Atelier de réflexion « communication – promotion 2018 – 2020 »	mi-mai (Nice)
Présentation du scénario au comité de pilotage	20 juin